



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Référentiel INRS et article R.4224-15 du code du travail

Formation initiale

V04 - MAJ 05/11/2025

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise et acquérir des compétences permettant de protéger, examiner, alerter/faire alerter et secourir toute personne dans l'entreprise – Permettre d'attendre l'arrivée des secours intérieurs et extérieurs dans les conditions de sécurité pour une victime dans l'entreprise

Obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail (selon INRS)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

A l'issue de la formation, le participant est capable :

- ✓ D'intervenir efficacement face à une situation d'accident et/ou malaise sur son lieu de travail et en dehors.
- De mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

MÉTHODES PEDAGOGIQUES:

La session de formation est basée sur une méthode participative associant des apports théoriques et des exercices pratiques (mise en situation)

ANIMATION ET ENCADREMENT:

La session de formation est animée et encadrée par un formateur SST rattaché à un organisme de formation habilité et titulaire d'un certificat de formation SST en cours de validité

DURÉE:

2 jours (14 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS:

Groupe de 4 à 10 stagiaires

PUBLIC CONCERNÉ:

Salariés / Particuliers

PRÉ-REQUIS:

Aucun

MOYENS:

Salle équipée pouvant accueillir 10 personnes + le formateur, site aménagé, ressources documentaires et matériels de simulation obligatoires selon l'INRS, vidéos Geste de secours SST et Plan d'action prévention et pictogrammes

ÉVALUATION:

Évaluation selon les critères définis par l'INRS dans le référentiel SST (grille de certification individuelle)

✓ Évaluation des savoir-faire pratiques

SANCTION:

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Attestation de formation

VALIDITÉ

√ 24 mois

PROGRAMME

Généralités :

- Identifier les accidents du travail liés à l'activité, entreprise, profession
- ✓ Prévenir des risques professionnels : intérêts
- Connaître le cadre juridique de son intervention dans l'entreprise et en dehors

Rôle du SST en tant qu'acteur de prévention :

- Se situer dans son rôle de SST dans l'entreprise et en dehors : identifier son rôle en tant qu'acteur de la prévention
- Connaître et appréhender les notions de base en matière de prévention, la nature et l'importance des AT et MP
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention : supprimer ou réduire les situations dangereuses
- ✓ Informer et rendre compte aux chargés de prévention dans l'entreprise, des situation dangereuses répétées

Conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, alerter/faire alerter, secourir

- Rechercher les dangers/risques persistants pour protéger : connaître, sans s'exposer, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans être exposé

- ✓ Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- ✓ Faire alerter ou alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise
- ✓ Secourir : intervenir efficacement ou effectuer l'action appropriée à l'état de la victime selon les circonstances
- Rendre compte à son supérieur hiérarchique et/ou aux personnes chargées de la prévention dans l'entreprise, des dangers identifiés et des actions éventuellement mises en œuvre

Situations inhérentes aux risques spécifiques :

- Identifier les risques spécifiques
- ✓ Conduite particulière à tenir

Savoir-faire pratiques:

- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Mise en situation
- Apprentissage des gestes

Évaluation des connaissances et savoir-faire :

- ✓ Évaluation théorique
- ✓ Évaluation des savoir-faire pratiques